

**MALTERIES FRANCO-BELGES**  
**Société Anonyme au capital de 15.123.000 €**  
**Quai du Général Sarrail - 10400 NOGENT SUR SEINE**  
**552 121 816 RCS TROYES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 NOVEMBRE 2020**  
**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le :

**Mardi 3 Novembre 2020 à 11 heures,**  
**Au siège social, à NOGENT SUR SEINE (10400) – Quai du Général Sarrail**

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le projet des résolutions est publié au BALO du 25 Septembre 2020, bulletin n° 116.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code du Commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription et d'immobilisation de leurs titres délivrée par l'intermédiaire habilité chez lequel les titres sont inscrits en compte.

- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège.

Toute correspondance et tout dépôt concernant les indications précitées devront être adressés par voie électronique à [service.juridique@soufflet-group.com](mailto:service.juridique@soufflet-group.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

MALTERIES FRANCO-BELGES  
Service Juridique  
BP 12  
10402 NOGENT SUR SEINE Cedex